

La

Gazette Eclaronnaise

Bulletin d'information de la Commune d'Eclaron Braucourt Sainte-Livière



Le mot du Maire délégué

de Braucourt



Les vacances se terminent pour beaucoup d'entre nous et la rentrée des classes annonce la reprise des activités, notamment celle de vos élus.

La gestion de nos trois communes est un travail considérable pour l'équipe municipale réalisée dans un esprit d'équilibre et d'équité.

Suite aux développements de nos communes, deux priorités apparaissent nécessaires pour notre confort :

- La réalisation d'un groupe scolaire (avec transport gratuit des enfants des communes associées),
- La sauvegarde de la maison médicale menacée à terme.

A nous, les élus d'œuvrer.

Bonne rentrée scolaire à tous les élèves et enseignants.

Bonne reprise de la vie active à tous.

Luc Hispart



Attention Travaux

Après la fête d'Eclaron, une signalisation sera expérimentée sur la place Pelletier en vue d'améliorer la sécurité.

SOYEZ VIGILANTS

Information

Une « Place des Anciens combattants » est attribuée



Sur la commune d'Eclaron

Elle se situera au carrefour des rues Joliot-Curie et d'Ambrières.

La pose de la plaque se fera prochainement

Prochaines Manifestations Communales

Fête et manifestation à Sainte Livière

4 Octobre 2008 :

Brocante organisée par l'A.C.D.I. et l'école.

22 novembre 2008 :

Loto organisé par l'A.C.D.I.

Fête et manifestation Eclaronnaise

07 septembre-2008

La prochaine fête éclaronnaise se déroulera le 1^{er} dimanche du mois de septembre sur la place Pelletier. Venez nombreux et en famille afin de ne pas manquer ce moment de convivialité.



Remembrement d'Eclaron

Préalable indispensable à la réalisation de la déviation, car mettant à la disposition du maître d'ouvrage (le département) les terrains permettant son passage, le remembrement du territoire communal d'Eclaron et d'une partie de celui d'Humbécourt se termine cet automne.

Initié lors d'une première réunion en décembre 2003, il est entré en phase active en mai 2005 avec la création d'une commission intercommunale d'Aménagement Foncier d'Eclaron Humbécourt et Valcourt, composée de plus de 20 membres qui dans un premier temps a dû définir son périmètre.

Celui-ci comprend l'ensemble du territoire communal d'Eclaron à l'exception de la forêt domaniale du Der et des terrains proches des zones construites dont les limites sont: le canal d'amenée au Der, l'ancien canal de Wassy, le chemin de Prêle et au sud le ruisseau dit de « la Grande Noue ». Il comprend également une petite partie du territoire communal d'Humbécourt et de Valcourt. Ce périmètre est devenu définitif à l'issue d'une enquête publique ayant eu lieu en mai 2006.

Fin 2006 et début 2007, une série de réunions a été consacrée au classement de chaque parcelle ; puis un avant-projet a été préparé.

Le projet définitif a été soumis à enquête publique du 15 juin au 5 juillet 2008 ; la commission intercommunale d'Aménagement Foncier se réunira le 28 août afin de traiter les dernières réclamations.

Tout ce processus ayant nécessité plus de 25 réunions d'une demi-journée chacune, aboutira à une prise de possession par les nouveaux propriétaires d'août 2008 à janvier 2009 selon la nature des cultures en place.

Ces dates sont importantes, car elles permettent au département d'entreprendre les travaux hydrauliques de drainage et d'évacuation des eaux sous l'emprise de la déviation, préalable indispensable à la mise en place des remblais puis de la chaussée.

Pendant toutes ces phases d'étude, nous avons été particulièrement vigilants quant à l'évacuation d'un maximum d'eaux provenant des champs vers l'aval du village soit par le sud (Fontaine Saint Laurent), soit par le nord (Bas des Essarties) afin de diminuer le risque d'inondations de notre village.

La commune a profité de ce remembrement pour se créer une réserve foncière intéressante le long de la route de Saint Dizier, juste après l'ancien canal, cette réserve est constituée pour partie des terrains du bureau d'aide sociale, de la caisse des écoles, de terres communales pré-existantes et d'un prélèvement sur la surface remembrée ; nous ne doutons pas que ces terrains seront utiles à notre collectivité dans les décennies (si ce n'est les années) à venir.

Les travaux connexes au remembrement (amélioration des chemins et des fossés) vont débiter cet automne, ils comprennent un volet environnemental et nous avons emporté l'adhésion de la commission pour la plantation d'une haie en milieu de plaine, perpendiculaire à la route de Saint Dizier et sur un linéaire d'un kilomètre environ; outre son intérêt écologique vis-à-vis des insectes, oiseaux et microfaune, elle améliorera, par son effet visuel de coupure, l'aspect paysager de l'entrée d'Eclaron côté nord. A l'ouest, entre Eclaron et Sainte-Livière, plusieurs haies ainsi que les berges boisées de la Blaise seront conservées, puisqu'elles avaient été inscrites Espace Boisé Classé par notre Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ainsi donc ce remembrement, réalisé dans les délais prévus, atteindra son triple objectif:

- mise à disposition des terrains nécessaires à la déviation,
- rationalisation du parcellaire améliorant son exploitation agricole et forestière,
- préservation de notre cadre de vie paysager, faunistique et floristique.





La création des Ecuries des Iris se rapporte à l'histoire d'un jeune couple animé par une même passion, le cheval, depuis leur plus jeune âge.

Après un passage au Lycée Sport-Etudes de Toul en option équitation, Audrey Reyss exerce la fonction de monitrice aux Ecuries de Laneuville-à-Rémy.

Quant à son compagnon, Antoine Gonon, il s'intéresse à l'équitation dès l'âge de 6 ans. Il est inscrit au Club de Sapignicourt où il gravit rapidement les échelons qui le conduiront aux Championnats de France de poneys en 1995.

Quelques années plus tard, Audrey et Antoine, plus que jamais passionnés, sont à la recherche d'un vaste terrain avec l'idée de monter une écurie pour propriétaires de chevaux.

Ils se sont installés au lieu-dit : Hameau des « Moramberts », route d'Allichamps, où ils ont acquis un terrain comprenant une grange, une petite carrière (manège), quatre boxes à chevaux et une petite maison sans équipements.



Ils ont alors entrepris le gardiennage pour quatre chevaux de quatre propriétaires différents.

Rapidement, un aménagement considérable a été réalisé. Depuis le parking où l'on accède aux installations, vingt cinq boxes sont construits puis une grande carrière permettant l'apprentissage de l'équitation.

Audrey et Antoine s'investissent sans compter et obtiennent l'agrément de Jeunesse et Sport pour le Poney-Club en septembre 2007.

Aujourd'hui, ils assurent toujours le gardiennage de chevaux pour treize propriétaires.

Quant au Poney-Club, il compte une vingtaine d'adhérents.

Dès l'âge de quatre ans, un enfant peut être initié à l'apprentissage en suivant les cours adaptés à son âge.

L'emplacement des écuries permet l'accès facile pour les balades dans la campagne.

Au fil des leçons, les enfants franchissent des épreuves pour obtenir les distinctions nommées galops. Parallèlement, ils peuvent participer à des concours le dimanche.

Cette année, en juillet, deux élèves sont allés aux Championnats de France pour poneys à la Motte-Beuvron, près d'Orléans.

Aux écuries, on trouve d'autres activités comme l'élevage, la vente de poneys et chevaux pour loisirs ou compétitions, la demi-pension qui permet à une personne de s'occuper d'un poney en particulier.

Les projets ne manquent pas pour les années à venir. Un agrandissement est prévu avec une carrière couverte. La construction de nouvelles boxes sera à l'étude ainsi que l'achat d'un camion pour transporter les chevaux jusqu'aux lieux de concours.

Audrey et Antoine souhaiteraient la création de chemins équestres pour améliorer les promenades au large des routes et chemins pédestres existants.

La réalisation de ces Ecuries est une nouvelle animation sportive favorisant le dynamisme de notre commune grâce au courage et à la détermination d'Audrey et d'Antoine.



La rentrée approche et si vous désirez inscrire votre enfant en catégorie débutant, vous pouvez vous rendre sur place ou demander des renseignements en appelant au 06.75.21.31.80.

C'est une activité qui favorise l'équilibre, la vigilance, la maîtrise de soi ainsi que le contrôle de ses gestes. Ce sport apporte aussi une meilleure confiance en soi.

Longue vie et prospérité aux Ecuries des Iris.

Des Eclaronnais ont du talent

Connaissez vous Yvon Baudot ? Eclaronnais né à Wassy, Yvon Baudot est passionné de peinture et de musique, il exprime ses réalités et ses vérités au travers de ses œuvres. Il a débuté la peinture en réalisant des copies de grands peintres comme Magritte ou Dali, avant de s'approprier un style plus personnel. Ainsi, il travaille à l'huile, à l'acrylique et les applique sur de la matière comme des bandes de plâtre, par exemple, pour donner du relief et un effet tissu. Il y ajoute des textes calligraphiés qui apportent une dimension supplémentaire à ses œuvres.

Yvon Baudot se déclare « autodidacte de la peinture. Je peins depuis l'âge de 20 ans. Je m'y suis mis par passion. Je ne la pratique que comme un loisir » indique-t-il. Dans les années 80, l'artiste se met à la musique. « J'ai fait partie de groupes à tendance rock ». Et puis, vers les années 2000, la passion de la musique s'éteint. Celle de la peinture reprend « Il me manquait quelque chose. Je n'ai pas cherché longtemps. C'était la peinture. La peinture est un moyen d'expression. Je ne suis pas quelqu'un qui parle beaucoup. Elle est donc le prolongement de la parole. Au fil du temps, c'est devenu un besoin ».

Yvon Baudot a déjà exposé de nombreuses fois. Il était ce printemps l'invité d'honneur du salon d'Eurville. En 2009 il exposera une nouvelle fois seul au salon République à Saint-Dizier.

[Information : création d'une nouvelle activité sur la Commune d'Eclaron](#)

A la Découverte de l'élément « TERRE »

La poterie est une activité ancestrale accessible à tous. Elle nécessite quelques connaissances vite acquises au contact de l'argile qui dicte ses lois quant à la réalisation d'objets variés.

Modelage de l'argile avec les enfants, mains particulièrement habiles pour l'artisanat, réalisations personnelles de poteries à destination décorative ; telles sont les « qualifications non certifiées » des 3 personnes qui se proposent de faire découvrir la poterie à ceux et celles que cela intéresse.

Modeler, mais pouvoir conserver l'objet réalisé, apprendre différentes techniques, concevoir rapidement des poteries en volume.

Si l'atelier poterie vous intéresse :

Contactez :

la Mairie au 03.25.04.11.62.
ou Nathalie au 03.25.94.76.28.
ou Michèle au 03.25.55.60.57.
ou Pierre au 03.25.05.25.47.



Bonne rentrée à tous de la part de l'ensemble du conseil municipal